

Image not found or type unknown



## Changement de statut étranger malade à travailleur temporaire

Par **Amoussou femi**, le **08/08/2017** à **18:03**

Bonjour,

Je suis arrivée en France en 2011 avec un visa étudiant j'ai eu mon fils qui est né en 2014 mais qui n'est pas français j'ai pu changer mon statut étranger malade que j'ai depuis deux ans. Actuellement je suis en CDD dans une banque. Ma question est la suivante puis je changer mon statut et prendre un statut travailleur temporaire? À la fin de mon CDD si je ne trouve pas un autre boulot puis je renouveler mon titre de séjour avec mes droits pôle emploi? Merci

Par **Aylano**, le **26/06/2018** à **01:50**

Visa d'etude ou bien visa de soin